



**École Notre-Dame-de-Fatima
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL DU 17 juin 2025
De la cinquième séance ordinaire tenue au
152, rue Principale Sud
Amos, QC, J9T 2J7**

Membres

Mme Janis Lafrance	
Mme Nadyne Dupuis-Aubin	
Mme Mylène Labrecque	
Mme Jacinthe Thériault	
M. Martin Gaudet	
Mme Angèle Trépanier (enseignante)	
Mme Élane Caron (Enseignante)	
Mme Karine Briand (Resp. SDG)	

Direction

Carolle Prévost	
-----------------	--

Absences

Madame Jacinthe Thériault	
Madame Nadyne Dupuis-Aubin	



1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 18 h 36.

CE-203-25

Adoption de l'ordre du jour

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Angèle Trépanier,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉ

CE-204-25

Lecture et adoption du
procès-verbal de la réunion
du 6 mai 2025

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Labrecque,
QUE le procès-verbal de la rencontre du 6 mai 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Suivi du procès-verbal du 6 mai 2025

Étant donné la température, madame Prévost rappelle que les *Olympiades* des 5^e année n'ont pas pu avoir lieu cette année. De plus, l'activité au Parc Lion prévue le 30 mai a dû être reportée au 18 juin.

5. Intervention du public

Il n'y a aucune intervention du public.

6. Information et correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

7. Rapport du comité de parents

Mesdames Dupuis-Aubin et Thériault étant absentes, le point n'a pas été traité.



CE-205-25

Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

8. Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

Pour l'année 2025-2026, les ressources des services complémentaires de 2024-2025 ont été demandées pour reconduction.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de monsieur Gaudet,

QUE la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

CE-206-25

Adoption de la prévision du budget de l'école 25-26

9. Adoption de la prévision du budget de l'école 2025-2026

Étant donné la situation actuelle et les compressions budgétaires possibles, madame Prévost n'est pas en mesure de présenter la prévision budgétaire de 2025-2026. Le point sera donc reporté à l'automne prochain.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition d'Angèle Trépanier que ce point soit remis à la prochaine rencontre.

ADOPTÉE

CE-207-25

Adoption de la prévision du budget du service de garde 25-26

10. Adoption de la prévision du budget du service de garde 2025-2026

Étant donné la situation actuelle et les compressions budgétaires possibles, madame Prévost n'est pas en mesure de présenter la prévision budgétaire de 2025-2026. Le point sera donc reporté à l'automne prochain.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition d'Élaine Caron que ce point soit remis à la prochaine rencontre.

ADOPTÉE



CE-208-25

Approbation des activités
et des changements à
l'horaire.

11. Approbation des activités et des changements à l'horaire

Le calendrier des activités de fin d'année a été acheminé aux parents la semaine dernière. Les activités sont passées en revue.

Lundi 16 juin : Journée à la plage remplacée par les jeux d'eau à Malartic

Mardi 17 juin : Journée de la fête foraine

Mercredi 18 juin : Parc Lion et Skate Park

Jeudi 19 juin : Activité de *lasertag* et inauguration du Centre multifonctionnel Serge Savard

Vendredi 20 juin : Journée hawaïenne à l'école et jeux d'eau

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Karine Briand,

QUE l'approbation des activités et des changements à l'horaire soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

12. Autres sujets

12.1 Calendrier des journées de concertation à venir.

Le calendrier des journées de concertation est à venir. Il sera d'ailleurs envoyé aux parents par courriel d'ici la mi-juillet.

12.2 Retour des parents membre du CÉ en 2025-2026

Madame Prévost remercie tous les parents et les membres du personnel de leur implication au sein du conseil d'établissement.

En vue des années à venir, la durée des mandats est rappelée :

Madame Janis Lafrance : juin 2025

Madame Nadyne Dupuis-Aubin: juin 2025

Madame Mylène Labrecque : juin 2025

Monsieur Martin Gaudet: juin 2026

À l'automne 2025-2026, il y aura donc 2 postes disponibles pour une durée de 2 ans, soit jusqu'en juin 2027. Un poste sera vacant pour une durée d'un an, soit jusqu'en juin 2026.



12.3 Identification de la date de l'assemblée générale annuelle

Il a été convenu que l'assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 23 septembre prochain.

CE-209-25

Levée de l'assemblée

13. Levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Karine Briand,
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 11.

ADOPTÉE

Signature de la présidente

Signature de la secrétaire